

POSTULAT

du groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par la députée Marylène Volpi Fournier, concernant le rapport sur les subventions de l'Etat (13.12.2011) 1.212

Au vu des derniers budgets présentés par le Conseil d'Etat, au vu de la planification intégrée pluriannuelle 2012-2015 et des différents scénarios qu'elle contient, il est demandé au DFIS de produire un rapport sur les subventions que l'Etat alloue tant aux institutions paraétatiques qu'aux organisations diverses pour des manifestations ponctuelles ou pour leur fonctionnement.

Dans ce rapport, il est nécessaire de trouver notamment les informations suivantes:

- Type de rapport qu'entretient l'Etat avec l'entité subventionnée (contrat de prestations...)
- Critères de subventionnement et hauteur des subventions suivant les critères retenus
- Périodicité du subventionnement
- Conditions requises pour le subventionnement auprès de l'entité subventionnée, etc.

Sion, le 13 décembre 2011
(09h30)

Groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par
Marylène Volpi Fournier, députée